

Tarifs* VIZEN (TVA à 10,00%)

Garde d'enfant(s) à domicile

Les informations tarifaires présentées ci-dessous ont pour dessein de réaliser un devis en adéquation avec la situation personnelle et les besoins du bénéficiaire potentiel. Le devis est établi systématiquement et gratuitement pour toute prestation, qu'elle soit inférieure ou supérieure à 100,00 € TTC.

Dans le cadre d'une prestation assurée régulièrement, nous vous présentons l'intervenant(e) qui assure la prestation, avec la remise du cahier de liaison.

La prestation VIZEN « Garde d'enfant(s) » est proposée en formule « Garde », ou en formule « Gouvernante ».

Formule « Garde » couvre des activités, pour un ou deux enfants, telles que :

- ✓ Changer, habiller, faire la toilette,
- ✓ Les siestes, le coucher, le lever,
- ✓ Préparer le goûter et les repas équilibrés
- ✓ Ranger et nettoyer les jouets, les vêtements, le matériel de puériculture
- ✓ Aider à la prise de médicaments en cas de maladie ou de traitement de fond
- ✓ Accompagner les enfants à la crèche, à l'école ou aux activités extrascolaires
- ✓ Assurer des promenades dans les jardins, musées, parc, bibliothèque, etc...
- ✓ Contribuer à l'éveil de vos enfants, en développant la découverte, la diversité, la collectivité grâce à des activités ludiques et créatives.
- ✓ Surveiller et accompagner dans les devoirs scolaires.

Formule « Gouvernante » couvre toutes les activités de la formule « Garde », à laquelle s'ajoutent des tâches ménagères simples, uniquement pendant que les enfants dorment et nécessitent une surveillance moindre, mais régulière. L'intervenant peut alors ranger et nettoyer la table, le plan de travail, l'évier, balayer, ranger la vaisselle, étendre le linge, le plier.

Rappel : Selon l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts, l'avantage fiscal prend la forme d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées pour des prestations de services à la personne dans la limite de 12 000 € par an. Des majorations du plafond annuel de dépenses (jusqu'à 20 000 € maximum) peuvent intervenir en fonction du nombre d'enfants à charge, de la présence d'enfants handicapés, d'ascendants vivant au domicile du déclarant... (Article 199 sexdecies du code général des impôts).

Tarifs « Garde d'enfant(s) » Prestations de 2 heures minimum : Grille tarifaire qui s'applique pour des prestations du 01/01/2018 au 31/12/2018 (TVA à 10,00%)

Kilomètres d'accompagnement (aller-retour du domicile au lieu d'accompagnement) : 0,78 €/km

Tarifs* VIZEN (TVA à 10,00%)

Garde d'enfant(s) à domicile

		Formule Garde	Formule Gouvernante
Moins de 25 heures dans le mois civil	Tarif horaire TTC avant avantage fiscal**	22 €	28 €
	Tarif horaire HT avant avantage fiscal**	20,00 €	25,45 €
	Coût horaire net TTC après avantage fiscal**	11 €	14 €
	Coût horaire net HT après avantage fiscal**	10,00 €	12,72 €

		Formule Garde	Formule Gouvernante
De 25 heures à 49 heures dans le mois civil	Tarif horaire TTC avant avantage fiscal**	21 €	27 €
	Tarif horaire HT avant avantage fiscal**	19,09 €	24,54 €
	Coût horaire net TTC après avantage fiscal**	10,50 €	13,50 €
	Coût horaire net HT après avantage fiscal**	9,54 €	12,27 €

		Formule Garde	Formule Gouvernante
De 50 heures à 74 heures dans le mois civil	Tarif horaire TTC avant avantage fiscal**	20 €	26 €
	Tarif horaire HT avant avantage fiscal**	18,18 €	23,63 €
	Coût horaire net TTC après avantage fiscal**	10 €	13 €
	Coût horaire net HT après avantage fiscal**	9,09 €	11,81 €

		Formule Garde	Formule Gouvernante
75 heures et plus dans le mois civil	Tarif horaire TTC avant avantage fiscal**	19 €	25 €
	Tarif horaire HT avant avantage fiscal**	17,27 €	22,72 €
	Coût horaire net TTC après avantage fiscal**	9,50 €	12,50 €
	Coût horaire net HT après avantage fiscal**	8,63 €	11,36 €

*Prix de vente maximum conseillé selon taux de TVA appliqué de 10% **Selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI

Grille des tarifs Garde d'enfant(s) à domicile

VIZEN SAS – 13, rue Ferdinand Albert 44190 Clisson – RCS Nantes 827483264 00012

Tarifs* VIZEN (TVA à 10,00%)

Garde d'enfant(s) à domicile

		Formule Garde	Formule Gouvernante
«Famille Nombreuse » (3 ou 4 enfants)	Majoration Tarif horaire TTC avant avantage fiscal **	3 €	4,50 €
	Majoration Tarif horaire HT avant avantage fiscal **	2,73 €	4,09 €
	Coût horaire net TTC après avantage fiscal**	1,50 €	2,25 €
	Coût horaire net HT après avantage fiscal**	1,36 €	2,04 €

		Formule Garde	Formule Gouvernante
Majoration prestations dimanches, jours fériés, heures de nuit (entre 22 heures et 6 heures)	Majoration horaire TTC avant avantage fiscal**	+ 5,50 €	+ 7 €
	Majoration horaire HT avant avantage fiscal**	5 €	6,36 €
	Majoration horaire TTC après avantage fiscal**	2,75 €	3,50 €
	Majoration horaire HT après avantage fiscal**	2,50 €	3,19 €

Aucune majoration pour les prestations effectuées les jours fériés non chômés.

Forfait déplacement facturé pour chaque intervention	3 € TTC (2,50 € HT TVA 20,00%) par prestation
Frais de gestion mensuelle (Toutes prestations confondues)	5,00 € TTC (4,16 € HT TVA 20,00%)

Information fiscale : VIZEN est une société agréementée auprès de la préfecture. Les clients peuvent bénéficier d'avantages fiscaux à hauteur de 50% des sommes dépensées, dans la limite des conditions encadrées par l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts.

L'avantage fiscal prend la forme d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées pour des prestations de services à la personne dans la limite de 12 000 € par an.

Des majorations du plafond annuel de dépenses (jusqu'à 20 000 € maximum) peuvent intervenir en fonction du nombre d'enfants à charge, de la présence d'enfants handicapés, d'ascendants vivant au domicile du déclarant.

Ce plafond est applicable pour toutes les activités de services à la personne, sauf pour :

- le petit jardinage à domicile : plafond limité à 5 000 €,
- l'assistance informatique et internet : plafond limité à 3 000 €,
- le petit bricolage : plafond limité à 500 € (une intervention ne peut dépasser 2 heures).

Conditions et modes de paiement acceptés selon les conditions générales de vente jointes au devis.